

La déclaration de la valeur de la contribution des bénévoles :

pratiques en vigueur et difficultés rencontrées

Laurie Mook et Jack Quarter



Développement des connaissances

Initiative canadienne sur le bénévolat

L'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation a permis d'estimer que 6,5 millions de Canadiens (26,7 % de la population âgée de 15 ans et plus) ont travaillé bénévolement au cours de cette année et que leur contribution s'élève à 1,05 milliard d'heures, ce qui équivaut à 549 000 emplois à temps plein.¹

Bien que la contribution des bénévoles aux organismes sans but lucratif et aux organismes bénévoles soit importante dans tout le Canada, les données recueillies à l'occasion d'une enquête effectuée en 2003 révèlent, de manière surprenante, que peu d'organismes enregistrent dans leurs dossiers la contribution des bénévoles et qu'ils sont encore moins à estimer sa valeur.

Cette enquête, adressée à 608 organismes sans but lucratif et organismes bénévoles canadiens, portait sur leur tenue éventuelle de dossiers permettant d'enregistrer la contribution des bénévoles, sur leur estimation éventuelle de la valeur de cette contribution et sur leur déclaration éventuelle de cette valeur dans leurs états financiers. Cent cinquante-six organismes ont répondu à cette enquête. Cette fiche-info rend compte des conclusions de cette enquête.

L'existence de dossiers sur la contribution des bénévoles

À peine un peu plus du tiers des organismes ayant répondu à l'enquête (37 %) ont signalé qu'ils enregistrent dans leurs dossiers la contribution de leurs bénévoles. Ces organismes avaient tendance à :

- S'adresser au grand public plutôt qu'à des adhérents;
- Être des organismes de bienfaisance enregistrés;
- Mettre à contribution des effectifs de bénévoles relativement importants (c'est-à-dire 70 bénévoles ou plus);
- Employer une comptable plutôt qu'un comptable;
- Ne retirer aucun revenu au titre de frais d'adhésion.

¹ Hall, M., McKeown, L. et Roberts, K. *Canadiens dévoués, Canadiens engagés: points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, Ottawa, Statistique Canada.

L'estimation de la valeur financière de la contribution des bénévoles

Parmi les organismes ayant répondu à l'enquête, 7 % seulement estiment la valeur financière de la contribution de leurs bénévoles (voir Tableau 1). Les principales raisons invoquées par la grande majorité des organismes ayant répondu à l'enquête (93 %) pour ne pas attribuer de valeur financière à la contribution des bénévoles sont les suivantes :

- Cette estimation est considérée comme étant sans objet, c'est-à-dire qu'elle n'est exigée ni par un bailleur de fonds, ni par l'Agence du revenu du Canada (49 %);
- Il n'a jamais été envisagé de procéder à cette estimation (16 %);
- L'organisme manque des moyens financiers, des ressources humaines ou des moyens technologiques ou bien encore des outils ou des renseignements indispensables pour effectuer cette opération (15 %);
- Cette estimation n'est pas jugée souhaitable : l'attribution d'une valeur à la contribution des bénévoles soulève par exemple des objections de nature philosophique au sein de l'organisme (12 %).

Tableau 1 Pourcentage d'organismes attribuant une valeur monétaire à la contribution des bénévoles

	Organismes effectuant cette opération
Enregistrent la contribution des bénévoles dans leurs dossiers	37 %
Estiment la valeur financière de la contribution des bénévoles	7 %
Font figurer la valeur de la contribution des bénévoles dans leurs états financiers	3 %

La déclaration de la valeur de la contribution des bénévoles dans les états financiers

Parmi les organismes ayant répondu à l'enquête, 3 % seulement déclarent la valeur de la contribution de leurs bénévoles dans leurs états financiers. Les principales raisons invoquées par la grande majorité des organismes ayant répondu à l'enquête (97 %) pour ne pas faire figurer la valeur financière de la contribution des bénévoles dans leurs états financiers sont les suivantes :

- Cette opération est considérée comme étant sans objet (49 %);
- Il n'a jamais été envisagé de procéder à cette opération (15 %);
- Cette opération n'est pas jugée souhaitable (12 %).



Tableau 2 Raisons invoquées pour le non-enregistrement ou la non-déclaration de la valeur monétaire de la contribution des bénévoles et principales difficultés rencontrées pour estimer la valeur de la contribution des bénévoles

	n	Sans objet	Non souhaitable	Manque de moyens	Absence d'aide	Crédibilité des données	Opération non envisagée	Raison inconnue
Non-enregistrement de l'estimation de la valeur de la contribution des bénévoles	150	49 %	12 %	15 %	4 %	3 %	16 %	1 %
Non-déclaration de la valeur estimée de la contribution des bénévoles dans les états financiers	144	49 %	12 %	8 %	7 %	8 %	15 %	1 %
Principales difficultés pour estimer la valeur de la contribution des bénévoles et pour la déclarer dans les états financiers	114	28 %	12 %	35 %	2 %	17 %	3 %	4 %

Les principales difficultés rencontrées pour faire figurer la valeur de la contribution des bénévoles dans les états financiers

Nous nous sommes également intéressés aux principales difficultés constatées par les organismes pour faire figurer la valeur de la contribution des bénévoles dans leurs états financiers. Les organismes ayant répondu à l'enquête ont signalé que leurs principales difficultés sont les suivantes :

- Manque des moyens financiers, des ressources humaines ou des moyens technologiques ou bien encore des outils ou des renseignements indispensables pour effectuer cette opération (35 %);
- Opération considérée comme étant sans objet (28 %);
- Difficulté pour recueillir des données crédibles (17 %);
- Opération jugée non souhaitable (12 %).

Centre de développement des connaissances
Centre canadien de philanthropie
425, avenue University, bureau 700
Toronto (Ontario)
Canada, M5G 1T6
Tél. : 416 597-2293
Télééc. : 416 597-2294

© 2004 Centre canadien de philanthropie

Conclusion

Bien que les organismes sans but lucratif et les organismes bénévoles accordent une grande valeur à la contribution de leurs bénévoles, les avantages qu'ils produisent sont rarement déclarés de manière concrète. Les obstacles rencontrés pour déclarer la valeur en dollars des actions effectuées par les bénévoles sont bien réels. Leurs avantages le sont pourtant également. Les organismes qui prennent le temps de calculer et de déclarer la valeur de la contribution de leurs bénévoles peuvent utiliser cette information pour démontrer aux bailleurs de fonds et aux donateurs que les sommes qu'ils versent sont exploitées au mieux grâce à l'action des bénévoles. Cette opération permet également à ces organismes de révéler aux bénévoles la véritable valeur de leur contribution. Veuillez vous reporter à Comment attribuer une valeur monétaire à la contribution des bénévoles, consultable en ligne à www.kdc-cdc.ca, pour apprendre à effectuer cette opération.

Le Centre de développement des connaissances du Centre canadien de philanthropie est financé dans le cadre du Programme des partenariats communautaires du ministère du Patrimoine canadien, au titre de l'Initiative canadienne sur le bénévolat. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celle du ministère du Patrimoine canadien.



www.kdc-cdc.ca

Vos commentaires sur ce produit réalisé à partir d'un travail de recherche et sur son utilisation sont les bienvenus. Prière de nous adresser un courriel à l'adresse électronique suivante : www.kdc@ccp.ca.

